

**COMMUNE DE BOHAS-MEYRIAT-RIGNAT**

**EAU POTABLE**

## **NOTICE SANITAIRE**

### **A-PRESENTATION DE LA COMMUNE**

### **B-ALIMENTATION EN EAU POTABLE**

## **SOMMAIRE :**

### **A- Présentation de la Commune**

#### **A-1 Les caractéristiques de la Commune**

#### **A-2 Etude du milieu physique**

- **La Topographie**
- **L'Hydrologie et la géologie**

### **B- Alimentation en eau potable**

#### **B-1 L'Organisation de la distribution de l'eau potable**

#### **B-2 Les réservoirs**

- **Le réservoir de Bohas**
- **Le réservoir de Charinaz le haut**
- **Le réservoir de Rignat Chef-Lieu**
- **Le réservoir de Rignat Pinel**

## A Présentation de la Commune

### A-1 Les caractéristiques de la Commune

D'une superficie de 2351 ha, la commune de Bohas-Meyriat-Rignat, est rattachée géographiquement au Revermont, petite région du département de l'Ain, située entre la Bresse et le Bugey.

A l'intérieur de ce massif du Revermont, la commune est située dans la Vallée du Suran, d'orientation méridienne.

La commune de Bohas-Meyriat-Rignat est née le 01 janvier 1974 suivant acte du 28 décembre 1973 et vit depuis sous le régime de l'association.

La commune de Bohas-Meyriat-Rignat, s'organise en bourgs et hameaux implantés suivant deux grands axes :

-L'axe du Suran avec au sud le hameau du Noyer, le bourg de Bohas, les hameaux de Chatillonnet, du petit Meyriat, le hameau de Vessignat, siège de la commune appelé Meyriat, les hameaux de Moinans, Chiloup, de Charinaz le Haut et Charinaz le Bas.

-L'axe perpendiculaire au premier et emprunté par la route départementale 81, le long de laquelle s'est implantée le Bourg de Rignat, à l'ouest. Moinans, Meyriat et Chiloup se situent à la jonction des deux axes plus à l'est.

Le bourg de Bohas qui présente une morphologie régulière s'est implanté de part et d'autre du Suran, à l'intersection de la Route Départementale N°979, reliant Bourg-en-Bresse à Nantua et de la Départementale N° 49 qui longe la vallée du Suran. Il occupe donc une situation privilégiée de carrefour. Bohas s'est davantage développé sur la rive ouest du Suran. Deux hameaux satellites s'y rattachent, Chatillonnet et Le Noyer

Le bourg de Meyriat (Vessignat), plus petit, s'est implanté à l'est du Suran. Il est traversé par la Route départementale N°42 et est encerclé par les quatre gros hameaux de Chiloup, Charinaz le Haut et Charinaz le Bas et Moinans.

Le bourg de Rignat s'est fixé sur le versant est du premier pli du Revermont. Il présente une morphologie ramassée avec des habitations resserrées.

### A-2 Etude du milieu physique

#### - La Topographie

La commune est divisée en trois unités morphologiques :

-La première, à l'ouest, est la première ligne de plissements jurassiques du Revermont qui domine la plaine de la Bresse. Les altitudes atteignent 555 mètres à la croix de la Dent (point culminant de la commune), 494 mètres au Mont de Rignat, 365 mètres au Mont Louvet. Ces monts se déroulent régulièrement et sont à peine perceptifs.

-La deuxième au centre, est formée par la vallée du Suran, à fond presque plat (environ 270 mètres sur les rives du Suran). Cette vallée s'évase au niveau de Rignat (combe à la Viande, combe Gabat).

-La troisième à l'Est est constituée par le deuxième chaînon du massif du Revermont, d'axe Nord-Sud, pour culminer à l'extrémité sud-est de la commune à 485 mètres.

#### - L'Hydrologie et la géologie

La commune de Bohas-Meyriat-Rignat appartient au Revermont, premier contrefort de la chaîne du Jura, constitué de plusieurs couches de sédiments calcaires ou marmo-calcaires qui se sont déposés au secondaire et se sont soulevés au tertiaire en formant des plis. Depuis ces reliefs ont été soumis à l'érosion : celle des glaciers pendant les périodes

glaciaires, et celles des eaux courantes qui a abouti à la formation d'une morphologie structurale typique (val, crêt, combe, cluse, ruz) Il existe plusieurs catégories de terrains jurassiques qui sont :

-les jurassiques inférieurs (Bajocien, Barthonien)

-les jurassiens moyens (Oxfordien)

-Les jurassiques supérieurs (Rauracien, Séquanien)

Le paysage est ainsi assez chahuté et riche en terrasses alluvionnaires fertiles.

La nature karstique des roches du massif des roches du massif du Revermont favorise l'infiltration rapide des eaux pluviales qui participent aux phénomènes de dissolution et d'érosion. Ces infiltrations dans le plateau karstique posent des problèmes de risque de pollution.

Le Suran se perd lui-même à Bohas, s'écoule ensuite en souterrain pour réapparaître ensuite à Neuville-sur-Ain. La qualité générale des eaux du Suran est 1B (qualité satisfaisante).

La commune s'efforcera de répondre aux objectifs du Contrat de Rivière du Suran, conduit par le Syndicat Mixte Interdépartemental du Suran et de ses affluents dont elle est membre par l'intermédiaire de la compétence rivière dévolue à la Communauté de Communes de la Vallière.

La commune de Bohas-Meyriat-Rignat, est exposée à des risques naturels liés, d'une part, aux inondations torrentielles du Suran et (1 site vulnérable à Moinans) et d'autre part, à la présence du gouffre d'Antona ou du bois de Charinaz sur Meyriat. Des zones d'effondrement sont à signaler autour de Rignat.

## **B L'Alimentation en Eau Potable**

### **B-1 L'Organisation de la distribution de l'eau potable**

Le service de l'eau potable sur la commune de Bohas-Meyriat-Rignat est assuré par le Syndicat des Eaux Ain Suran Revermont

La ressource en eau potable provient de puits situés à Conflans, sur la commune de Corveissiat. L'eau produite est de bonne qualité (cf. carte 1 de l'agence de l'eau) et reçoit un traitement de désinfection au chlore gazeux dans les conditions prescrites par la réglementation.

L'eau est distribuée à partir des réservoirs de Corveissiat et Hautecourt pour une partie de la commune et à partir des réservoirs de Corveissiat, Jasseron, et Ceyzériat pour l'autre partie de la commune

### **B-2 Les réservoirs**

La commune de Bohas-Meyriat-Rignat compte 4 réservoirs, de desserte ; le réseau conçu initialement dans les années 1935-1940 comportait une architecture basée sur une desserte des 3 anciennes communes de Bohas, Meyriat, Rignat. Chaque commune « achetait » l'eau à un syndicat de production et desservait ensuite gravitairement les abonnés communaux.

Les villages composant la commune de Bohas-Meyriat-Rignat, disposent donc aujourd'hui d'un double réseau :

- Un réseau d'adduction de l'eau potable jusqu'à chaque réservoir
- Un réseau de distribution du réservoir de l'abonné parfois parallèle au réseau d'adduction

Le syndicat des eaux a entrepris une simplification de cette architecture de distribution tout en prenant le parti de conserver les réservoirs afin de disposer d'un stockage de quelques jours en cas d'interruption accidentel de l'adduction principale.

**1) Le réservoir de Bohas**

La distribution est assurée sur l'ensemble du village de Bohas par ce réservoir. Sa contenance est de 200m<sup>3</sup> et permet une autonomie de 5 à 7 jours pour la desserte des 300 habitants du village de Bohas.

**2) Le réservoir de Charinaz le haut**

Ce réservoir alimente les hameaux de Charinaz le Haut, Charinaz le bas, Chiloup.

Les hameaux de Petit Meyriat, Moinans et Vessignat sont desservis directement sur le réseau d'adduction. Il en est de même pour les hameaux desservis par le réservoir qui peuvent selon la consommation, être soit alimentés en direct sur le réseau, soit alimentés par le réservoir à partir d'un by-pass situé dans l'emprise du réservoir. Le réservoir présente un volume de 150m<sup>3</sup> et permet une autonomie de 4 à 6 jours pour les habitants desservis par le réservoir

**3) Le réservoir de Rignat Chef-Lieu**

Ce réservoir d'une capacité de 300m<sup>3</sup> assure la distribution de la partie sud et est du village de Rignat avec une autonomie de 7 à 10 jours.

**4) Le réservoir de Rignat Pinel**

Ce réservoir est alimenté par le réseau de transport provenant du réservoir de Ceyzériat.

D'une capacité de 150 m<sup>3</sup>, il dessert la partie ouest de Rignat et permet de palier les problèmes de pression des usagers du village de Rignat eu égard au relief plus complexe de ce village. Il permet une autonomie de 10 à 12 jours pour les habitants desservis. Les réseaux issus de chaque réservoir sont interconnectables dans la limite toutefois du relief de village.